

Madame, Monsieur,

L'équipe enseignante souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée scolaire. Afin de la préparer au mieux, vous trouverez sur cette note nombre de renseignements utiles concernant la vie de l'école.

ORGANISATION

13 classes accueilleront les 327 élèves de l'école : 106 en Maternelle et 221 en Élémentaire.

6 ATSEM en maternelle (cf ci-dessous et Mme Bougeard en soutien des 5 classes)

Petite et Moyenne Sections	Mme Le Goff et M. Barthélémy, ATSEM : Mme Rollion	14 + 11 = 25 élèves
Petite et Moyenne Sections	Mme Le Lièvre, ATSEM : Mme Delas	13 + 12 = 25
Petite et Grande Sections	Mme Perdieus, ATSEM : Mme Dangleterre	10 + 14 = 24
Grande Section	Mme Lacroix, ATSEM : Mme Millauriaux	25
Grande Section/CP	Mme Chesnoy-Delesalle, ATSEM : Mme Desvaux	7 + 15 = 22
CP	Mme Fageon	24
CE1	Mme Lazzarotto	26
CE1	Mme Hueber	27
CE2	Mme Portal	27
CE2/CM1	Mme Peres	8 + 18 = 26
CM1	Mme Raoul et Mme Tanty	25
CM1/CM2	Mme Emanuelli	8 + 17 = 25
CM2	M. Deketelaere	26

M. Corjon, directeur de l'école

Réseau d'Aides Spécialisées aux élèves en difficultés (RASED)

Mme Kerfallah, psychologue scolaire	(02 38 37 02 73)
Mme Besse, enseignante spécialisée	(02 38 31 07 14)

HORAIRES

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h-12h15 13h45-15h45.

Mercredi 8h50-11h50

- ⇒ Les portes de l'école sont ouvertes 10 minutes avant l'heure des cours :
- ⇒ A l'issue des cours, les **lundi, mardi, jeudi et vendredi**, les élèves seront soit rendus à la responsabilité parentale par les enseignants, soit confiés aux services municipaux (restauration scolaire à 12h15, Temps d'Activités Périscolaires à 15h45).
Tous les lundis, de 15h45 à 16h45, quelques élèves seront en Activités Pédagogiques Complémentaires avec un enseignant sur proposition de l'équipe enseignante et avec l'accord des familles.
- ⇒ Le **mercredi** à 11h50, les élèves seront soit rendus à la responsabilité parentale par les enseignants, soit confiés aux services municipaux (restauration scolaire ou surveillance jusqu'à 12h30 ou ramassage scolaire).

SERVICES MUNICIPAUX (sous la responsabilité de la Mairie)

- 2 services de ramassage scolaire : Saint-Firmin et Villiers/Chanoy.
- accueil périscolaire : 7h30 – 8h50 et 16h30 – 18h30 (tarifs : 1,20€ la ½ heure, 2,40€ l'heure).
- restauration scolaire : facturation aux repas consommés (tarifs : 2,95€ maternelle, 3,11€ élémentaire).
- Temps d'Activités Périscolaires : gratuites de 15h45 à 16h30 (cf ci-dessus).

ASSURANCE

Toutes les familles doivent être en possession d'un contrat d'assurance **RESPONSABILITÉ CIVILE** qui concerne les dommages causés par leur enfant. D'autre part, une assurance **INDIVIDUELLE CORPORELLE** est obligatoire pour toute activité à caractère facultatif hors temps scolaire.

Les parents devront donc:

~ soit fournir une attestation de leur assureur certifiant que leur enfant est garanti **A LA FOIS** en responsabilité civile et en individuelle corporelle.

~ soit souscrire une assurance scolaire

DOCUMENTS DE RENTRÉE (1, 2 et 3 distribués aux élèves le jour de la rentrée ; 4, 5, 6 et 7 distribués ultérieurement)

1. Note de rentrée
2. Fiche d'inscription pour les activités municipales
3. Fiche d'autorisations pour la sortie de l'école
4. *Fiche d'urgence*
5. *Assurance scolaire/parents d'élèves*
6. *Fiche de renseignements pré-remplie*
7. *Lettre aux parents de Mme la Ministre de l'Éducation nationale*

CAHIER DE LIAISON

Chaque enfant est muni d'un cahier de liaison (**protège-cahier de couleur noire**). Il sera utilisé pour toute communication entre les parents et les enseignants et signé **systématiquement** par les uns et les autres. Consultez-le régulièrement.

ABSENCES

Elles doivent être signalées dès que possible (veuillez **laisser un message sur le répondeur de l'école au 02 38 31 40 74 pour l'élémentaire au 02 38 31 03 52 pour une absence en maternelle**) et d'un justificatif écrit sur le cahier de liaison de l'élève. Un certificat médical n'est obligatoire que si l'absence est due à une maladie contagieuse ou si elle excède une semaine.

La prise de médicaments est interdite dans les écoles, sauf dans le cadre d'un **Protocole d'Accueil Individualisé** (élaboré avec le médecin scolaire) et dans le cas d'enfant asthmatique. Prendre contact avec le directeur de l'école.

RENCONTRES PARENTS-ENSEIGNANTS

Vendredi 4 septembre à 18h00, salle polyvalente de l'élémentaire puis classe

⇒ **CE2** de Mme Portal, **CE2/CM1** de Mme Peres, **CM1** de Mme Raoul et Mme Tanty, **CM1/CM2** de Mme Emanuelli et **CM2** M. Deketelaere

Mardi 8 septembre à 18h00, salle polyvalente de l'élémentaire puis classe

⇒ **GS/CP** de Mme Chesnoy-Delesalle, **CP** de Mme Fageon, **CE1** de Mme Lazzarotto, **CE1** de Mme Hueber.

Vendredi 11 septembre à 18h00, salle de motricité de la maternelle puis classe

⇒ **PS/MS** de Mme Le Goff et M. Barthélémy, **PS/MS** de Mme Le Lièvre, **PS/GS** de Mme Perdieu, **GS** de Mme Lacroix.

VACANCES

TOUSSAINT	du vendredi 16 octobre (après la classe)	au lundi 2 novembre (matin)
NOËL	du vendredi 18 décembre (après la classe)	au lundi 4 janvier (matin)
HIVER	du vendredi 5 février (après la classe)	au lundi 22 février (matin)
PRINTEMPS	du vendredi 1er avril (après la classe)	au lundi 18 avril (matin)
ASCENSION	Pas classe le vendredi 6 mai	
ÉTÉ	mardi 5 juillet (après la classe)	

Vu, le responsable légal, Signature :